

QUE la délégation officielle du Québec, outre le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, soit composée de :

— Monsieur Vincent Robidas, attaché politique, cabinet du ministre;

— Monsieur Georges Farrah, secrétaire général associé, secrétaire aux affaires maritimes, ministère du Conseil exécutif;

— Monsieur Eric Marquis, sous-ministre adjoint pour les relations avec les États-Unis, ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

— Monsieur Jean-François Hould, délégué du Québec à Chicago, ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

— Monsieur Yves Lafortune, directeur des marchés de l'Amérique du Nord, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation;

— Madame Julie Grignon, Sous-ministre associée, ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs;

QUE la délégation officielle du Québec au Sommet des gouverneurs et des premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent soit mandatée pour exposer les positions du gouvernement du Québec et ait pleins pouvoirs pour faire valoir les intérêts de ce gouvernement, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

67402

Gouvernement du Québec

Décret 1022-2017, 18 octobre 2017

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation officielle du Québec aux rencontres provinciale-territoriale et fédérale-provinciale-territoriale des ministres de la Santé qui se tiendront les 19 et 20 octobre 2017

ATTENDU QUE des rencontres provinciale-territoriale et fédérale-provinciale-territoriale des ministres de la Santé se tiendront à Edmonton (Alberta), les 19 et 20 octobre 2017;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30) prévoit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Santé et des Services sociaux et du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, dirige la délégation officielle du Québec aux rencontres provinciale-territoriale et fédérale-provinciale-territoriale des ministres de la Santé qui se tiendront les 19 et 20 octobre 2017;

QUE la délégation québécoise, outre le ministre de la Santé et des Services sociaux, soit composée de :

— Madame Julie White, directrice de cabinet, cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux;

— Monsieur Luc Castonguay, sous-ministre adjoint à la planification, à l'évaluation et à la qualité, ministère de la Santé et des Services sociaux;

— Madame Valérie Fontaine, directrice des affaires intergouvernementales et de la coopération internationale, ministère de la Santé et des Services sociaux;

— Monsieur Jean-François Mélançon, conseiller en affaires intergouvernementales, ministère de la Santé et des Services sociaux;

— Monsieur Sébastien Côté, conseiller en relations intergouvernementales, secrétariat du Québec aux relations canadiennes;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

67403